

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

Quatre-vingt-un Contrats départementaux d'insertion en entreprise signés depuis début 2018

" Le Département a choisi de recentrer sa politique d'insertion vers les actions les plus efficaces avec un unique objectif : la sortie vers l'emploi des allocataires du RSA. Aussi, au-delà du versement de cette allocation de solidarité, notre collectivité a fait le choix de lancer une vaste campagne de financement des contrats aidés. En créant le Contrat départemental d'insertion en entreprise (CDIE), le Département permet aux entreprises du secteur marchand de recruter des bénéficiaires du RSA, en profitant d'une prise en charge de 47 % de leur salaire pendant six mois par la collectivité ", explique Guillaume Juin, conseiller départemental en charge de l'insertion. Pour financer ce dispositif, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a inscrit une enveloppe de 450 000 euros au budget 2018.

Divers secteurs d'activités concernés par le CDIE

Depuis le début de l'année, 81 CDIE sont engagés dans des secteurs d'activité variés : agroalimentaire, agriculture, abattoirs (17), industrie, fabrication, matériel, confection (15), bâtiment (7), commerce et grande distribution (19), transport (5), restauration (9), tourisme (2), informatique (1), services à la personne (5) et groupement employeurs (1). Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire : 16 sur le Niortais, 5 sur le Haut Val de Sèvre, 24 sur la Gâtine, 12 sur le Bressuirais, 12 sur le Thouarsais, 10 sur le Mellois et 2 hors département. Ils concernent 31 femmes et 50 hommes.

Outre le levier d'insertion que représente ce contrat pour les allocataires, il est également un soutien à l'emploi dans les entreprises locales : une part importante des allocataires sont employables relativement facilement et peuvent apporter de nouvelles compétences au sein des entreprises.

Des outils (site internet www.cdie79.fr) sont mis en place par le Département pour accompagner efficacement les employeurs et les bénéficiaires dans la conclusion de CDIE en Deux-Sèvres.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51